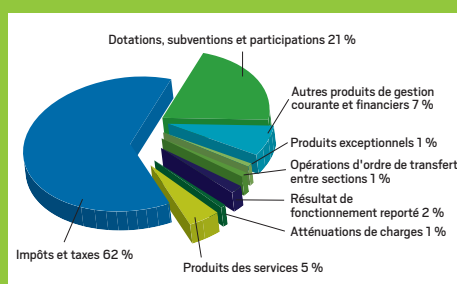




Guilers solidaire des étudiants

page 11



Budget 2021

page 6



Fête de la nature

page 8



Nouveau projet immobilier rue de Kerionoc

page 9

Un avant et un après

Au moment où j'écris cet éditto, cela fait un an que nous subissons une crise sans précédent. La pandémie a révélé que le monde est peu de chose face à un fléau de ce type.

Le 16 mars 2020, le Président de la République annonçait l'état de guerre et mettait en place un confinement général avec toutes les mesures et protocoles qui en ont découlé.

Nous avons dû nous adapter du jour au lendemain, avec toute l'énergie et la flexibilité que cela impose.

Un an après, la situation reste toujours tendue. La vaccination très chaotique au début commence seulement à prendre de l'ampleur. Et c'est la seule solution pour que tout le monde puisse retrouver une vie normale à terme.

Au-delà de l'aspect sanitaire, cette pandémie mondiale a révélé beaucoup de lacunes sur notre modèle de société. Des choix politiques, économiques européens et nationaux ont démontré leurs limites face à la crise. Les délocalisations massives ont mis en exergue notre dépendance. Certaines activités économiques vont en profiter alors que d'autres auront du mal à se relever.

La centralisation des décisions au niveau de l'État, éloignées du terrain, ont mis en lumière le rôle primordial des communes, premier acteur de proximité.

Il faudra tirer des leçons de cette "méga" crise et réfléchir sur les orientations sociétales qui devront être mises en œuvre.

Se voiler la face serait la pire des choses pour les générations futures.

Bonne lecture.

P. OGOR



Pierre Ogor
Maire de Guilers,
Directeur de publication

Sommaire

Page 2	Editto du maire
Pages 3-4	Vie communale
Page 4	Education, Enfance
Page 5	Espace Jeunes
Pages 6-7	Finances
Page 8	Développement durable
Pages 9-10	Urbanisme et services techniques
Page 11	C.C.A.S.
Page 12	La Guilthèque
Page 13	Vie associative et sportive
Page 14	Artisans et Commerçants
Page 15	Expression Libre
Page 16	Programmation Culturelle

Bon à savoir

Nouvelle borne PAPI

L'accès aux outils du numérique n'est pas toujours simple. L'équipement à domicile peut représenter un investissement conséquent pour bon nombre de foyers. Les points PAPI (Points d'Accès Publics à l'Internet) permettent aux usagers de naviguer sur internet. Deux ordinateurs de ce type sont déjà en service à la médiathèque.

La commune va en installer un troisième à l'accueil de la mairie afin de faciliter les démarches administratives dématérialisées des usagers. Ces derniers pourront, en toute autonomie, compléter leur dossier en ligne, numériser leurs documents et les imprimer s'il y a lieu. Afin de faciliter le quotidien des usagers, parfois victimes de la fracture numérique, des contacts ont été noués avec la Direction des Services Informatiques et Télécommunications de Brest métropole pour installer cet outil et simplifier au maximum l'utilisation du scanner et de l'imprimante.

Les commandes liées à cette borne PAPI sont en cours. L'ensemble du matériel sera installé à l'accueil de la mairie courant avril.



Mairie de Guilers

16, rue Charles de Gaulle
BP 73 - 29820 GUILERS
Tél. : 02 98 37 37 37
Courriel : ville@mairie-guilers.fr
Site Internet : www.mairie-guilers.fr

Équipe Rédactionnelle :

Pierre OGOR, Anne-Laure BOUZELLOC
Photos : Service Communication
Création, réalisation, impression :
Créamix - CERID - 31 rue Frédéric Chopin
BP 52532 29225 BREST cedex 2
credits photos : p13 : Olivier Le Vaillant
Tirage : 3 450 exemplaires
Dépôt légal : avril 2021

Vous pouvez adresser vos suggestions, soit par courrier au service "Communication" de la Mairie, soit par mail à l'adresse suivante : anne-laure.bouzellac@mairie-guilers.fr

Remerciements aux élus, conseillers et personnels municipaux ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé au montage de ce magazine.

Vie communale

Élections départementales et régionales

Les électeurs sont appelés aux urnes le 13 juin prochain pour désigner leurs élus régionaux et départementaux. Pour voter, pensez :

✓ au suivi de votre inscription

Chaque électeur a la possibilité d'interroger sa situation électorale (commune d'inscription ou bureau de vote dans lequel il est inscrit) via www.service-public.fr. En cas de problème, l'électeur est invité à contacter la dernière commune d'inscription.

✓ à la carte électeur

Les dernières cartes d'électeurs ont été distribuées en 2019. Seuls les nouveaux électeurs recevront une nouvelle carte avant le 13 juin. Pour rappel, la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter.

✓ à la procuration

À titre exceptionnel, et pour ce scrutin



uniquement, une personne peut détenir au maximum deux procurations en France. Depuis le 6 avril 2021, vous pouvez faire votre procuration en ligne via le portail <https://mairie.procuration.gouv.fr>. Une fois la procédure réalisée, il vous suffit de la valider au commissariat de police ou en gendarmerie avec votre numéro de pré-demande. Un formulaire de procuration

est également disponible en ligne sur [www://www.service-public.fr/particuliers/vosdrois/R12675](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdrois/R12675). Il est à compléter et à déposer aux autorités compétentes : gendarmerie, police ou Tribunal Judiciaire.

✓ à votre pièce d'identité

Outre la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité (ou périmé depuis moins de 5 ans), plusieurs documents sont admis pour voter. Retrouvez la liste complète dans les bureaux de vote ou sur le site internet <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361>. Pour rappel, une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

Les huit bureaux de vote de la commune, ouverts de 8 h à 18 h, seront regroupés à l'Espace Marcel Pagnol situé 11 rue de Milizac.

Du changement au sein des services de la mairie

Claudie TANNEAU, près de 40 ans de carrière à la Mairie de Guilers



Claudie TANNEAU partira en retraite en juillet prochain. Au cours de ses 39 années à la mairie, elle a occupé divers postes. Elle commence en décembre 1981 en tant qu'auxiliaire de bureau à mi-temps en charge de la gestion de la caisse des écoles et de l'accueil du public. Au fur et à mesure, après l'obtention du concours d'adjoint administratif, ses missions s'étoffent. Elle s'occupe de l'accueil du public, des Nouvelles de Guilers, de l'état-civil, de l'urbanisme et des élections. En

1996, de nouvelles fonctions lui sont confiées. Elle gère dorénavant le domaine de l'enfance, de la jeunesse et de l'action sociale. Elle met notamment en place le conseil municipal jeunes ainsi que le premier Espace Jeunes. Suite à l'obtention du concours d'attaché territorial, elle prend la direction du Centre Communal d'Action Sociale et des services à la population. Elle est notamment chargée de la création de la Maison de l'enfance. Ces années furent, pour elle, les meilleures grâce à ces belles expériences professionnelles. En 2012, elle prend la direction adjointe des services et l'encadrement des ressources internes, puis de 2014 à 2017, la direction générale des services. En 2018, elle souhaite réduire son temps de travail et reprend sa fonction de directrice adjointe des services. Après avoir travaillé au côté des élus, de ses collègues et des bénévoles, elle va désormais profiter de sa retraite pour prendre le temps de vivre, profiter de sa famille et de ses amis ; redécouvrir le goût des choses simples comme la nature qu'elle compte parcourir avec son appareil photo en bandoulière.

Bonne retraite Claudie !



François LEROY, nouveau directeur du service finances

Titulaire de la fonction publique territoriale, directeur général des services depuis seize ans à Ploumoguer, puis pendant huit ans à Bohars, François LEROY prend la suite de Claudie TANNEAU en tant que directeur du service finances. En poste depuis février, il s'occupe principalement des finances de la collectivité et notamment de l'établissement et du suivi du budget tout en secondant la directrice générale dans ses missions.



Louriel ROUFFAUD, nouveau directeur des services techniques.

Après l'obtention d'un BTS Management opérationnel, d'une licence responsable technique espaces verts et d'une licence professionnelle de technicien territorial, Louriel ROUFFAUD a occupé plusieurs postes de technicien et de responsable des services techniques dans différentes collectivités d'Ille-et-Vilaine. Ayant des attaches dans le Finistère, il vient de prendre ses fonctions à la mairie de Guilers en tant que directeur des services techniques. Il assure le pilotage des projets techniques de la collectivité : les projets de travaux, de maintenance, l'entretien des bâtiments et de la voirie. Pour ce faire, il dirige une équipe de douze agents.



Christine LE BEHENNEC agent d'accueil

Après diverses expériences dans la vente et la restauration, Christine LE BEHENNEC change d'orientation professionnelle pour travailler auprès des enfants en tant qu'assistante maternelle. Elle intègre la mairie de Guilers en 2007, où elle intervient en garderie et sur la pause méridienne. Elle intègre ensuite le service comptabilité, puis l'accueil, où elle renseigne les usagers et les oriente vers les services adéquats.



Julien TISON, assistant au service finances

Après un BTS Tourisme, Julien TISON travaille dans le milieu de l'hôtellerie pendant 9 ans. Souhaitant se reconvertir, il entame une licence professionnelle métiers de l'administration territoriale en partenariat avec le CDG 29. Au cours de cette formation, il réalise un stage de 16 semaines à la Mairie de Guilers au service Ressources Humaines. Suite à cette expérience, il effectue un remplacement d'un an dans ce même service, puis intègre le service finances en tant qu'assistant.

Education, enfance

Ouverture des inscriptions scolaires



La campagne d'inscriptions scolaires des écoles publiques pour l'année 2021-2022 a débuté le lundi 29 mars 2021.

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site de la ville : <http://www.mairie-guilers.fr/ville-de-guilers/demarches-administratives/inscriptions-scolaires>.

Les deux formulaires (dossier d'inscription et dossier périscolaire) sont à compléter numériquement et à transmettre par mail à periscolaire@mairie-guilers.fr, accompagnés de toutes les pièces complémentaires demandées (copie du livret de famille et des pages vaccinations

du carnet de santé, justificatif de domicile...).

Les familles seront ensuite recontactées par téléphone par le service scolaire qui leur confirmera leur école de secteur et leur indiquera la suite de la procédure.

Pour les familles ne disposant pas d'outil informatique, des dossiers papier sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Les enfants nés en 2019 n'étant pas prioritaires, leur inscription sera étudiée, par le directeur de l'école, en fonction des places restantes. Un dossier doit toutefois être complété.

Espace Jeunes

Des vacances de février réussies !

Malgré le contexte actuel, l'équipe d'animation de l'Espace Jeunes a pu accueillir 77 jeunes pendant les vacances d'hiver. Retour en images sur leurs activités :



Photophore en kirigami



Initiation à la pétanque avec l'Intégrale Guillerienne



Course d'orientation



Randonnée VTT



Session surf



Atelier esthétique "onglerie"



Karting à Ploumoguer



Création de bougie parfumée



Matinée jeux



Atelier vérification et remise aux normes des vélos des adhérents en partenariat avec la BAPAV (Brest à pied à vélo)



Ateliers cuisine design cakes, sablés léopard, briookies et crêpes party



Baseball



Rallye photo



Peinture sur figurine

Finances

Le budget 2021 a été voté lors du conseil municipal du 18 février.

Il s'équilibre au niveau des sections de fonctionnement et d'investissement confondues à **10 241 942,28 €** :

- ✓ En fonctionnement : **6 667 835,94 €**
- ✓ En investissement : **3 574 106,34 €**

Fiscalité

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et pour les locaux vacants.

Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sera compensée pour

les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) perçue sur leur territoire :

Taux départemental de TFB (15,97 %) + Taux communal de TFB = Nouveau taux communal de TFB.

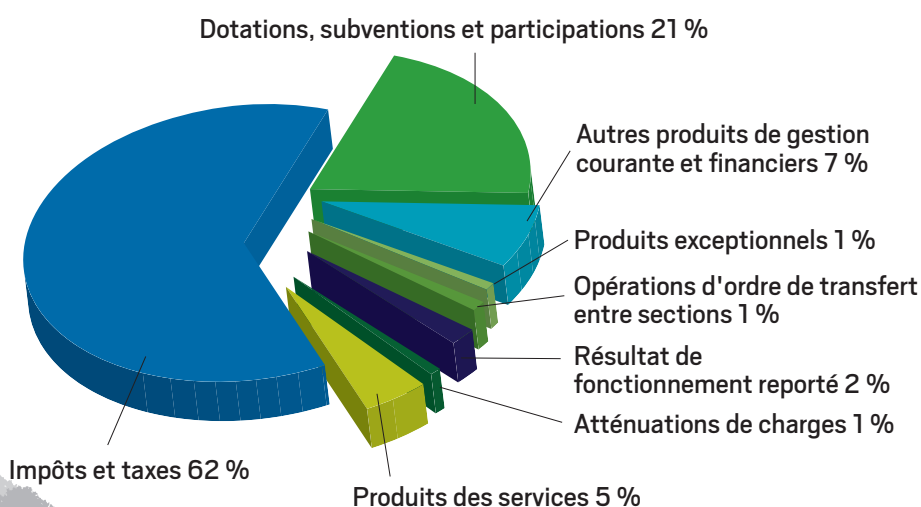
Commune par commune, les montants de taxe d'habitation ne coïncident pas forcément avec les montants de taxe foncière bâtie transférés. Afin de corriger ces inégalités, **un coefficient correcteur** sera calculé par les services fiscaux pour compenser l'éventuelle perte de ressources, ou à contrario, neutraliser la recette supplémentaire. Ce coefficient correcteur

s'appliquera sur les bases de foncier bâti pour assurer un produit équivalent à celui de l'ancienne taxe d'habitation.

Pour 2021, les taux fixés par le conseil municipal sont les suivants :

- ✓ Taxe d'habitation (**gel du taux sans modulation possible**) : **23,47 %** (taxe d'habitation 2020 : 23,47 %),
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : **42,27 %** (15,97 % + 26,30 %) (TFPB communale 2020 : 23 %),
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **46,56 %** (TFPNB 2020 : 46,56 %).

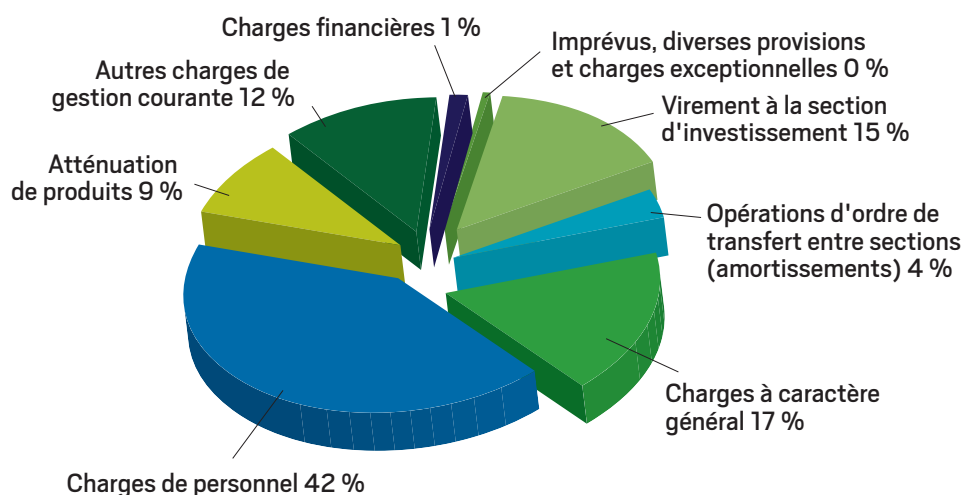
Recettes de fonctionnement 2021



Libellé	BP 2021
Atténuations de charges	63 000 €
Produits des services	320 300 €
Impôts et taxes	4 148 500 €
Dotations, subventions et participations	1 396 550 €
Autres produits de gestion courante et financiers	498 001 €
Produits exceptionnels	39 000 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 293,05 €
Résultat de fonctionnement reporté	123 191,89 €
TOTAL	6 667 835,94 €

Dépenses de fonctionnement 2021

Libellé	BP 2021
Charges à caractère général	1 137 755 €
Charges de personnel	2 800 000 €
Atténuation de produits	584 000 €
Autres charges de gestion courante	790 819 €
Charges financières	93 170,09 €
Imprévus, diverses provisions et charges exceptionnelles	21 999,51 €
Virement à la section d'investissement	1 000 000 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	240 092,34 €
TOTAL	6 667 835,94 €



Dépenses d'investissement 2021

3 574 106,34 € dont 3 042 150,26 € de dépenses nouvelles, 142 869,52 € de crédits reportés et 389 086,56 € de déficit d'investissement reporté seront consacrés aux investissements pour 2021.

Principaux investissements 2021

Les crédits consacrés aux travaux et acquisitions s'élèvent à **2 264 232,32 €**.

- ✔ Achat de propriétés en vue de futurs aménagements urbains,
- ✔ Divers travaux de maintenance, de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité sur les bâtiments communaux,
- ✔ Achats de matériels informatiques, bureautiques et de mobilier pour les services communaux,
- ✔ Réalisation de vestiaires attenants au gymnase de Penfeld,
- ✔ Piste d'athlétisme : construction de vestiaires (complexe Louis Ballard) + installation d'un système de vidéo-protection,
- ✔ Audit énergétique des bâtiments communaux et travaux de rénovation énergétique,

- ✔ Installation d'un nouveau columbarium au cimetière,
- ✔ Achat de matériels informatiques, mobilier et travaux de maintenance dans les locaux scolaires,
- ✔ Renouvellement du matériel technique, entretien des espaces verts et des locaux pour les services communaux,
- ✔ Achats de matériels, de mobilier et de matériels sportifs pour les activités associatives,
- ✔ Travaux d'aménagement centre-bourg : aménagement de l'aire de jeux Saint-Albert, démolition de bâtiments, réalisation de toilettes publiques,
- ✔ Etude pour l'extension de la cantine de l'école Chateaubriand.

Certains projets d'envergure feront l'objet d'un étalement de crédits sur plusieurs années, notamment la réalisation des vestiaires de la piste d'athlétisme, la restructuration et l'extension du restaurant scolaire Chateaubriand, la rénovation énergétique du patrimoine communal et la réalisation de vestiaires attenants au gymnase de Penfeld.

Comme par le passé, la notion de développement durable fait partie intégrante de l'ensemble de ces projets.

Développement durable

Fête de la nature

Du 19 au 23 mai, toutes les raisons sont bonnes pour découvrir, apprendre et parcourir la nature qui nous entoure. La Ville de Guilers et ses services, le Centre social Agora, en partenariat avec Brest Métropole et les autres communes de la métropole vous proposent des rendez-vous gratuits tous publics.

En fonction de l'évolution des contraintes sanitaires, ce programme est susceptible d'être modifié. Reportez-vous au site www.mairie-guilers.fr, à la page facebook @VilledeGuilers ou au 02 98 37 37 37 pour plus d'informations.



Plus d'informations sur : fetedelanature.com

Réservations à partir du 12 mai :

* en mairie de Guilers au 02 98 37 37 37

** à l'Espace Jeunes au 02 98 07 61 83

*** à la Guilthèque au 02 98 37 37 00

✔ **Sculpture d'une statue bois.** Du 20 au 22 mai inclus, place de la Libération, Nicolas Izquierdo sculptera, 3 jours durant, un tronc d'arbre issu du bois de Kéroual, pour livrer une statue à l'effigie d'une chouette.

✔ **Balade nature (faune – flore)** au bois de Kéroual. **Mercredi 19 mai à 14 h**, rendez-vous devant la crêperie pour une balade guidée par Bretagne Vivante. Tout public, sur inscription*.

✔ **Géocaching "Nature remarquable de Guilers"** par l'Espace Jeunes. Lancement officiel le 19 mai sur le site geocaching.com.

✔ **Grand nettoyage de printemps à cheval** avec l'Espace Jeunes. **Mercredi 19 mai à 14 h et samedi 22 mai à 10 h**, nettoyage des espaces naturels à l'aide d'un cheval de trait, d'une charrette, et la participation de Jean-Jacques Seité. Sur inscription**.

✔ **Café discut' "Jardiner au naturel"** à la Guilthèque animé par la Maison de l'agriculture biologique. **Judi 20 mai à 18 h**. Sur inscription***.

✔ **Balade ornithologique au bois de Kéroual.** **Samedi 22 mai à 14 h**, rendez-vous devant la crêperie pour une balade guidée par Thierry Quelennec. Public discret avec jumelles. Sur inscription*.

✔ **L'Agora fête la nature** au Centre social Agora. **Samedi 22 mai de 14 h à 18 h**, découverte du projet Forêt des comestibles, jeux, contes "potager", land-art participatif.

✔ **Exposition photos ornithologiques** par Marianne et Thierry Quelennec dans le Hall de la mairie durant le mois de mai.



C'est le printemps, les oiseaux ont besoin de vos haies (et vous avez besoin des oiseaux)

Les beaux jours arrivent. C'est le moment où de nombreux oiseaux ont déjà fait leur nid. Ils ont trouvé refuge dans vos haies et y élèveront leur progéniture jusqu'à la fin de l'été.

Pas de taille de haie, ni d'élagage avant août !

C'est ce que recommande la Ligue de Protection des Oiseaux. C'est également ce qu'impose la loi aux agriculteurs. Si cette réglementation ne s'applique pas aux particuliers, vous avez de bonnes raisons de la respecter :

✔ Les oiseaux, nos meilleurs alliés au jardin

Au-delà de favoriser la biodiversité dans nos jardins, la présence d'oiseaux est le meilleur outil de lutte contre les pucerons, les larves de moustiques et autres petites bêtes indésirables, dont les oiseaux font leur festin quotidien.

✔ Vos haies se taillent à la fin de l'hiver

Le printemps est synonyme de montée de la sève. C'est le moment où vos arbres et arbustes reprennent vie. Si les haies peuvent survivre à une taille à la mauvaise saison, le meilleur moment pour prendre soin de vos haies, de votre jardin et de la biodiversité, c'est à la fin de l'hiver !

Et pour rappel, la Ligue de Protection des Oiseaux recommande de ne pas toucher les oisillons tombés du nid.

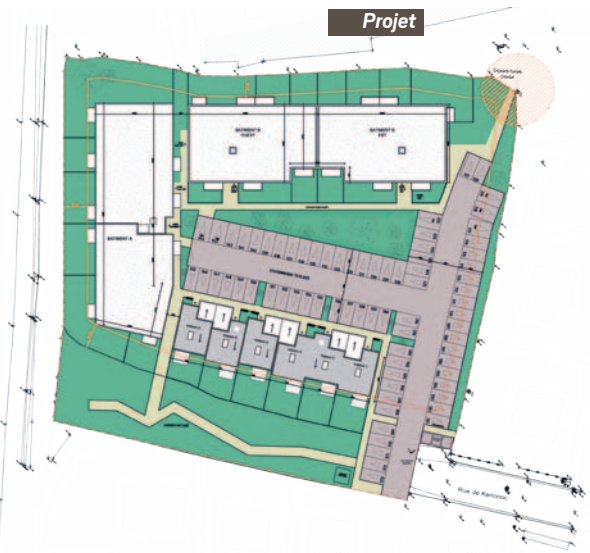


Un nouveau projet immobilier rue de Kerionoc

La société NEXITY a obtenu un permis de construire pour réaliser un nouveau quartier rue de Kerionoc. La parcelle du projet, d'une superficie de 6 031 m², est implantée dans la continuité du tissu pavillonnaire existant, à proximité du collège Sainte-Marie et du bois de Kermengleuz. Six maisons en bande (garage, jardin privatif) seront réalisées, ainsi que 59 logements collectifs répartis dans deux immeubles de 3 niveaux : trente T2, vingt-trois T3 et onze T4. L'implantation des immeubles

se fera en périphérie de la parcelle, de manière à dégager un cœur d'îlot suffisant pour l'aménagement du stationnement et d'un espace végétalisé qualitatif. Le projet comprend principalement de l'accession à la propriété, prêt social location-accession et accession libre. Il est réalisé en partenariat avec Armorique Habitat et Espacil Habitat. Le bâtiment A accueillera une résidence seniors comprenant une salle commune au RDC.

L'accès au quartier se fera depuis la rue de Kerionoc. Le passage sous la voie express a été supprimé. La portion de rue restante bordant le terrain du projet sera comblée petit à petit, puis transformée en jardin.



Création d'un rond-point route de Bohars



Afin de sécuriser la circulation des véhicules route de Bohars, la collectivité a souhaité la création d'un rond-point entre les lieux-dits Le Candy et Kerloquin, au niveau des accès aux lotissements "Les Jardins du Candy", "le Domaine Valentin", "les Hauts de Kerloquin" et "le Vallon de Guilers".

Réalisation d'un parking au niveau du collège de Croas ar Pennoc



Afin d'assurer la sécurité des collégiens, la collectivité, en lien avec Brest métropole, a décidé de créer un parking rue de Bohars. Ce dernier, accolé au collège Croas ar Pennoc, comprendra 22 places afin de permettre aux parents de déposer leurs enfants sans danger. Le projet intégrera également une voie pour les cars scolaires et un quai de dépose des enfants. Le cheminement piéton des élèves sera également modifié afin d'être totalement sécurisé.

Services Techniques

Du nouveau matériel aux services techniques

Les services techniques, en présence de Pierre OGOR, Maire de Guilers, de Michel CADOUR, adjoint aux finances, aux grands travaux, à l'administration générale, au personnel et aux activités économiques et de Gilbert QUENTEL, adjoint aux travaux et à la sécurité ont

réceptionné trois nouveaux engins. Il s'agit d'un tracteur John Deere 5100R avec chargeur, d'une tondeuse frontale John Deere 1570 avec bac de ramassage et d'un micro tracteur John Deere 3039R avec chargeur. Ces derniers sont loués à la mairie par la société Sofimat de Ploudaniel.

Ces nouvelles acquisitions ont pour objectif de renouveler le matériel et de faciliter le travail des agents techniques aussi bien pour les espaces verts que pour les autres travaux de la commune.



Guilers solidaire des étudiants

La période de pandémie est difficile à supporter pour tout le monde et particulièrement pour les étudiants qui se retrouvent seuls, loin de leur famille, suivant leurs cours sur écran. Leur vie sociale est devenue inexistante. Pour marquer notre solidarité, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a souhaité organiser l'action "boîte solidaire".

Les Guiliériens ont été invités à apporter des boîtes contenant :

- ✓ des produits d'hygiène : savon, shampoing, hygiène féminine,
- ✓ des produits alimentaires : conserves, plats préparés, chocolat, gâteaux,
- ✓ un livre, une revue,
- ✓ un petit mot de réconfort,
- ✓ et un petit cadeau surprise.

La population guiliérienne a tout de suite adhéré à cette action. Grâce au relais de la presse et des radios locales, des Brestoï(se)s, des Boharsien(ne)s et des habitants d'autres communes avoisinantes sont également venus apporter leur contribution. Ainsi, 210 boîtes ont été collectées tout au long du mois de mars. Elles ont été remises à la Fédé B, une fédération d'associations étudiantes de Bretagne, qui s'est chargée de la distribution via son épicerie sociale Agoraé. 118 dons en faveur de jeunes femmes ont été réceptionnés, 39 pour des jeunes hommes et 53 mixtes.

Nous espérons que les étudiant(e)s destinataires d'une boîte solidaire auront reçu un peu de réconfort avec les douceurs et les mots découverts dans leur cadeau.

Michelle RIVALLAND, poétesse guiliérienne

leur a rédigé le poème suivant, apposé sur les boîtes, afin de les soutenir :

Honneur à vous, belle jeunesse !

*Nous voici plein cœur avec vous
Qui subissez la dure épreuve
D'être privés de liberté
Tandis qu'en vous la vie bouillonne.*

*Si tout est mis en parenthèses
Si l'avenir semble incertain
Pas question de baisser les bras
L'adversité nous dynamise.*

*Nous sentons votre désarroi
Votre besoin de réconfort
Vos appels à la Providence
Résonnent dans nos esprits meurtris.*

*Dans cet univers bouleversé
Vous avez un rôle à jouer
La pandémie, c'est une guerre
Dont la victoire dépend de tous.*

*Faites jouer votre endurance
Pour affronter tous les défis
Vous en garderez la mémoire
Jusqu'au bout de votre existence.*

*Ne laissez pas taire vos rêves
Plus que jamais croyez en eux
Quand le fléau déguerpira
La vie sera mille fois plus belle.*

Michelle Rivalland



Les logements sociaux de la zone de Pen ar c'Hoat terminés

Depuis début mars, l'ensemble des collectifs construits par Brest Métropole Habitat dans la zone de Pen ar c'Hoat a été livré aux locataires.

Le premier immeuble, "Les Loggias", comprenant quinze logements : six T2, six

T3 et trois T4, a été achevé en décembre 2019. Il a pu accueillir directement les locataires.

Malgré le contexte sanitaire, les travaux se sont poursuivis durant l'année 2020. Ils ont permis la livraison en octobre des premières

Ellipses, deux bâtiments de six logements en accession à la propriété. Deux logements T4 au rez-de-chaussée y sont encore disponibles. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Tymmo Brest Métropole Habitat au 02 29 00 45 00 .

En janvier et mars 2021, deux autres collectifs sont sortis de terre ; ce qui a permis à 30 familles de prendre possession de leur appartement. Le premier collectif comprend 15 logements : neuf T2, cinq T3 et un T4. La nouvelle Ellipse en compte également 15 : neuf T2 et six T3.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et une bonne installation dans ce nouveau quartier.



La Guilthèque

Découvrez les créations plastiques d'Olivia MILON

Jusqu'au 30 avril et en attendant le retour des beaux jours, faites le plein de couleurs à la Guilthèque grâce à l'exposition "Éclorre" d'Olivia MILON. Ces réalisations picturales s'articulent autour des thématiques

qui l'entourent, à travers paysages et patrimoine. Elle est dans la recherche de détails, de couleurs, d'équilibre, dans la finesse d'un trait ou à l'inverse dans l'expression de la matière.

Le samedi 10 avril, lors d'un atelier à la Guilthèque, elle a pu initier un petit groupe de 6 enfants à la linogravure.



Diplômée des Beaux-Arts et d'une maîtrise en conception de produits multimédia, Olivia MILON oscille entre techniques manuelles et nouvelles technologies. Installée sur Guilers depuis 2019 et soutenue par la ville, elle y diversifie sa pratique avec la sérigraphie et la linogravure et reprend ses projets personnels.

Prenez part au jury du Prix "Facile à lire" en Bretagne



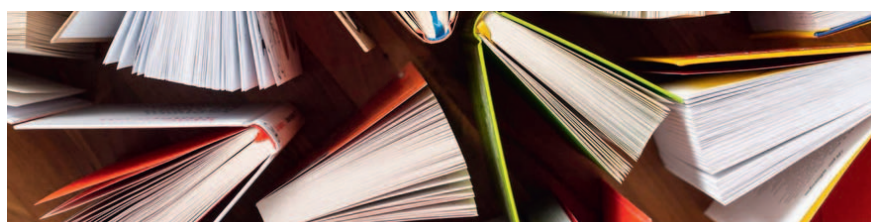
L'auteur lauréat du Prix "Facile à lire, catégorie auteur 2021" sera désigné en fonction des votes du public au sein de 52 bibliothèques participantes. Huit livres sont en lice pour remporter le prix :

- ✓ **Amoureux**, texte d'Hélène Delforge et illustrations de Quentin Gréban,
- ✓ **Boom**, Julien Dufresne Lamy,
- ✓ **Comme un chef**, texte de Benoit Peeters, illustrations d'Aurélia Aurita,
- ✓ **Hélios**, Etienne Chaize,
- ✓ **Aux marches de Bretagne**, texte d'Yvon Le Men, illustrations d'Emmanuel Lepage,

- ✓ **Mireille, ouvrière de la chaussure**, Philippe Gaboriau,
- ✓ **Nous serons heureux**, Luc Baba,
- ✓ **La poule qui fit le tour du monde**, Guirec Soudée.

Venez les lire ou les emprunter à la Guilthèque, puis déposez votre vote dans l'urne à disposition. Vous n'êtes pas obligé de lire l'ensemble des livres pour voter. N'hésitez pas à vous rapprocher des agents de la Guilthèque. Guénaëlle se fera un plaisir de vous conseiller. Ce concours se déroule jusqu'au mois de septembre 2021.

Connaissez-vous notre page Facebook ?



Mise en place durant le confinement, vous y trouverez notre actualité, nos idées de lecture, nos présentations thématiques... Rejoignez-nous sans plus attendre, plus on est de fous, plus on rit !

<https://fb.me/mediatheque.guilers>



Vie associative et sportive

La Chouette Guilérienne : plus de 20 ans d'existence

Un peu d'histoire...

En 1991, le club Guilers VTT Nature a cherché un nouveau type de manifestation sportive, autre qu'une randonnée ou une course classique de VTT. Le choix s'est tourné rapidement vers un 24H VTT. L'idée a été débattue lors de l'assemblée générale de 2000 afin de convaincre l'ensemble des adhérents. Le choix de la date a été fixé au samedi et dimanche de l'ascension afin de profiter de ce long week-end.

La première édition, qui s'est déroulée les 14 et 15 mai 2001, a été un succès. Elle a rassemblé 174 vététistes en campagne à Pen An Traon en grande partie sur les terrains de la famille Yven et d'agriculteurs voisins. La logistique, l'organisation, les repas, le camping, le pointage informatique, tout a été créé à partir d'une feuille blanche. En 2002, la seconde édition s'est déroulée sur le même site avec 270 coureurs de toute la Bretagne. Suite à l'augmentation importante du nombre de participants, une demande a été faite à la métropole pour l'organiser à Kéroual. En 2003, les campings et la logistique se sont donc installés sur les pelouses autour du manoir et le circuit a été tracé dans le bois. 455 vététistes ont pris part à cette édition qui a été la pire d'un point de vue météo avec une pluie diluvienne toute la nuit. Pour 2004, un nouveau programme informatique a été écrit bénévolement par un professionnel. La logistique devient de plus en plus maîtrisée. Le nombre de vététistes est en constante augmentation : 532 en 2004, 633 en 2005, 682 en 2006, 752 en 2007, 840 en 2008, 954 en 2009. Par la suite, le nombre a été limité à 1000 pour garder une organisation à taille humaine et surtout une grande convivialité.

L'accroissement du nombre de coureurs et de partenaires toujours fidèles a permis d'augmenter le budget et de professionnaliser certaines tâches, notamment la restauration faite par le club jusqu'en 2004 soit 532 repas, le montage des chapiteaux, le pointage des vététistes à l'aide de puces, les animations...

Un public au rendez-vous !

Sur 150 équipes environ, seules 15 à 20 % sont là pour un podium, les autres sont présentes pour le challenge sportif, pour battre le club voisin ou leurs copains... Ce qui fait des courses dans la course.

Divers classement sont faits :

- ✔ Minimes pour 4 heures de course,
- ✔ Cadets pour 6 heures de course,
- ✔ Adultes & Juniors, équipes de 4 à 6,
- ✔ Adultes & Juniors mixtes, équipes de 4 à 6,
- ✔ Adultes & Juniors, équipes de 7 à 9,
- ✔ Adultes & Juniors mixtes, équipes de 7 à 9,
- ✔ Féminines, équipes de 7 à 9.

Et :

- ✔ Première équipe du classement scratch,
- ✔ Première entreprise classée,
- ✔ Premier club sportif (non cycliste) classé,
- ✔ Meilleur tour masculin,
- ✔ Meilleur tour féminin.

Dès 2003, des animations ont été organisées autour de l'épreuve avec notamment des expositions, des marchands de cycle avec réparation avec la main d'œuvre gratuite pour les participants, des concerts remplacés par la suite par un feu d'artifice, des démonstrations de trial avec, au début, des amateurs, puis des professionnels.

Les participants viennent du "grand ouest", de Normandie, d'Île de France, de Nouvelle Aquitaine... L'ouverture des inscriptions se fait en janvier, à la traditionnelle randonnée VTT organisée par Guilers VTT Nature, et se clôture dès le nombre de 1 000 participants atteint. Entre 1 500 et 2 000 personnes campent sur place le samedi soir. Les familles sont nombreuses à rejoindre les différentes équipes le dimanche midi. Les spectateurs ne sont pas en reste. Entre 5 000 et 10 000 personnes passent à Kéroual voir cette épreuve atypique. Plus d'une centaine de bénévoles participent à cette aventure le jour J selon un planning précis, sans compter la quinzaine intervenant avant la course pour la mise en place et le montage.

En près de 20 ans, on a vu d'anciens champions cyclistes et des jeunes coureurs devenir professionnels. Malheureusement, il a fallu annuler les éditions 2020 et 2021 à cause de la pandémie. **Rendez-vous donc les 28 et 29 mai 2022.**

D'où vient son nom ?

Le nom de l'épreuve a fait l'objet de nombreuses discussions. Le choix de "La Chouette Guilérienne" a fait l'unanimité : "Chouette" comme l'oiseau de nuit, pour cette course en partie nocturne, et "Guilérienne" pour le lieu.



Artisans et Commerçants

Curiosité et Nature, votre nouvelle boutique



Passionnée depuis toujours par la peinture, le verre, le papier et la soudure, Déborah Richard a décidé d'en faire son métier et d'ouvrir ce mois-ci sa boutique d'art et d'artisanat à Guilers. Diplômée de l'école Olivier de Serres en décor architectural et traitement plastique de la transparence vitrail, sa boutique, située en plein centre-ville, lui permet d'exposer et de vendre ses propres créations, mais aussi celles d'autres artistes. Couture, céramique, verre, lampes, tableaux, bijoux... vous aurez de quoi trouver votre bonheur à coup sûr. L'ensemble des créations proposées sont artisanales et locales.

La boutique est ouverte les mardi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi ainsi que le samedi toute la journée

Adresse : 18 rue Charles de Gaulle

Contact : 06 81 33 36 64 / curiosite.nature@free.fr

Facebook : [@curiosite.nature](https://www.facebook.com/curiosite.nature)

La Coiff'fée de Guilers

Après 25 années d'expérience dans un salon de coiffure brestois, Sabine Le Huerou a décidé de se lancer en tant que coiffeuse à domicile sur Guilers et ses alentours. Passionnée par son travail, elle crée La Coiff'fée en septembre afin d'être au plus proche de ses clients. A l'écoute de leurs attentes, elle réalise des coupes mixtes classiques ainsi que toute technique : permanente, mèches, balayage, défrisage, coiffure de mariage ...

Elle propose ses services à domicile le lundi de 13 h 30 à 17 h, du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, le vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Contact : 07 82 29 60 15 / sabine.lehuerou29@gmail.com



Nouveau carrossier dans la zone de Kérébars



Julien et Audrey Miossec ont repris la carrosserie PODEUR depuis le 1^{er} octobre 2020. Associés, Audrey gère le secrétariat et Julien, accompagné de ses deux salariés et de son apprenti, réalise les prestations. Avec 20 années d'expérience dans le métier, il intervient dans le domaine de la carrosserie, de la peinture, mais également dans l'entretien courant et notamment la vidange, le changement ou la réparation de pneus et de plaquettes de frein.

L'entreprise est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Adresse :

140, rue Edmée-Chandon, dans la zone artisanale de Kérébars

Contact : 02 98 36 45 07 - carrosserie.miossec@gmail.com

Page facebook : Carrossier Miossec

Expression libre

Majorité municipale

Voici déjà une année qu'une majorité des Guilériens a fait confiance à notre équipe, mais cela fait aussi un an que la pandémie s'est abattue sur le monde. Anniversaire étrange dans un monde déboussolé...

Les services communaux ont dû s'organiser rapidement pour faire face à ces nouvelles contraintes, nous n'allons pas revenir sur les nombreuses actions mises en place par l'équipe municipale durant cette crise.

L'équipe municipale sera prête et toujours mobilisée pour faire face à un avenir qui s'annonce incertain. Car après la crise sanitaire, nous avons à craindre une situation économique difficile où la précarité va fragiliser les familles, les étudiants et les jeunes arrivant sur le marché de l'emploi.

Sans oublier, les séquelles psychologiques et psychiques qui vont marquer une partie de nos concitoyens.

Chacun dans sa vie personnelle et professionnelle a dû s'adapter à cette situation inédite. Regardant se succéder les confinements, les couvre-feux... les louvoiements d'une politique sanitaire gouvernementale hasardeuse.



Gestes barrière, distanciation sociale, port du masque... Conscients des enjeux, tous, nous avons respecté les consignes sanitaires.

Mais la pandémie n'est pas la priorité de certains services de l'État. Nous nous apercevons que le « quoi qu'il en coûte » présidentiel est à géométrie variable. En effet, l'éducation nationale a décidé de fermer une classe à Guilers et 53 autres dans des communes du Finistère.

Communes rurales, urbaines, grandes ou petites, toutes sont passées au crible des tableurs Excel de notre administration. Ne cherchant pas à connaître les spécifications de nos écoles, leurs contraintes, les difficultés organisationnelles engendrées par la crise...

Oubliant que des classes avec des effectifs plus réduits permettent un meilleur apprentissage des fondamentaux pour les enfants.

Le couperet est tombé, la sanction est brutale et injuste. Les écoles de nos communes, déjà grandement impactées par la crise sanitaire, ne seront pas épargnées par la moulinette de nos élites.

Pour les écoles, c'est la double peine : la contrainte sanitaire et l'augmentation du nombre d'enfants par classe. En ces périodes si difficiles, ne pouvait-on pas envisager un moratoire et sanctuariser l'éducation des plus jeunes jusqu'au retour à la normale ?

Au final, ce sont nos enfants qui, dans leur vie quotidienne, seront une nouvelle fois victimes des décisions contradictoires et arbitraires des rectorats.

Mais il nous faut rester optimiste et croire aux jours meilleurs. Espérer que le printemps apportera enfin les doses de vaccin et une logistique efficace pour les distribuer. Car c'est sans doute l'unique solution pour sortir de cette crise.

Minorité municipale

Un an déjà

Un an que la Covid 19 nous empêche de vivre pleinement. Après le confinement, le couvre feu, le télétravail pour certains, le chômage partiel pour d'autres, mais, pour tous, un manque cruel de culture, de contact, d'activités, de lien social...

Cela fait aussi un an que le nouveau conseil municipal est élu. Une année compliquée surtout quand on en est à son premier mandat, ce qui est le cas des 7 élus de la minorité et la majorité ne nous facilite pas toujours la tâche avec un fonctionnement en place depuis des années.

Sommes-nous pour autant découragés ? Ce serait mal nous connaître. Être à l'écoute des Guilériens, chercher à les impliquer davantage dans la vie de leur commune, agir dans la transparence, cela reste notre boussole, notre ADN.

Nous continuerons donc à faire entendre notre voix sur nos points de désaccord.

Un exemple sur notre commune : depuis l'élection, la majorité multiplie les articles dans la presse pour dire que le développement durable est l'une de ses priorités, par exemple en incitant à la pratique du vélo. Pourtant dans le même temps, les travaux qui ont conduit à refaire la place du bourg et une



bonne partie de la rue Charles de Gaulle n'ont rien prévu pour les deux roues.

Autre exemple, dans le programme de la majorité il est écrit : « notre projet, une fiscalité du foncier bâti maîtrisée ». Pourtant en 2020 et en 2021, la majorité a voté une augmentation importante de cet impôt (+ 9% en 2020 et + 14 % en 2021).

Enfin, toujours dans le programme de la majorité, la mise en œuvre d'un parking minute sécurisé à côté du collège Croas Ar Pennoc réalisé par Brest Métropole. On applaudit des deux mains mais pourquoi ne pas avoir indiqué qu'il y aurait aussi la construction de dix logements avec une hauteur de construction de 8,26m ? Nous avons la fâcheuse impression que tous les terrains à Guilers sont voués à la construction et que l'on découvre les projets une fois les

permis de construire accordés.

Cependant, les choses peuvent changer et nous en sommes heureux, une concertation devrait s'ouvrir autour du sujet du développement durable prochainement sur la commune. C'est un premier pas encourageant car en tant qu'élus de la minorité, nous sommes conviés à y participer activement.

Pour continuer et conclure sur une note optimiste : dans un an le Covid sera derrière nous, nous aurons retrouvé une vie normale –une vie où on se claque la bise– la majorité pourra organiser des réunions publiques pour expliquer le budget aux habitants, et la concertation et le dialogue seront de mise...

J'en vois certains qui sourient mais, sait-on jamais, il est toujours permis de rêver, du moins, nous l'espérons.

Les Marchés **Survit'Animés**

Tous les jeudis à partir de 17 h, place de la libération - Gratuit

Spectacles maintenus sous couvert des mesures gouvernementales



15 avril Elmouth



22 avril
Fin comme un tonneau



29 avril
Chiens de mers

6 mai
Spectacle surprise



13 mai Ensorcelarium



20 mai Océan de bulles



27 mai
Fanfare simili-cuivres



3 juin
Ballounnette



10 juin
Zib



17 juin Historia foutraque



24 juin Mirage circus